



COMPTE RENDU DE SEANCE

du 27 mai 2025
Salle du Conseil

Étaient présent(e)s : Blandine BENARD / Danielle LERET / Annick POMMIER / Mario DE ALTIS / Gérard IZQUIERDO / Gilles CHRISTOL / César MESTRE PALLEJA / Patrick MORIAUX .

Étaient absent(e)s : Xavier DUCASSE / Joëlle BRABAN / Jean Marc DURAND / Michel BUREAU excusés

Début de la séance à 16 h 00 Le compte rendu du 29 avril est approuvé à l'unanimité.

Réponses de Claude Bourges aux questions posées autour de la voirie

1) Système d'évacuation du lac de la Rogère : *Il s'agit d'un bassin de rétention pour récupérer les eaux de pluie. L'eau en débordement est récupérée et envoyée dans un autre bassin de rétention situé dans la zone industrielle du parc.*

2) Trottoirs dégradés : *Des interventions viennent d'être faites sur l'ensemble des cheminements des Clos. J'ai constaté récemment des désordres pouvant présenter un danger et qui mériteraient des interventions rapides. Nous allons les signaler au service Voirie de l'Agglomération. En attendant, je vais demander au service technique de les signaler par de la peinture fluo.*

3) Réparation de véhicules sur la voie publique : *Nous allons en parler avec la PM pour mesurer la problématique et envisager des interventions.*

4) Affichage au centre commercial : *il est prévu un panneau d'affichage public (le bon de commande a été fait). Il sera installé sur le côté de la pharmacie avenue Gilbert Fergant.*

Entretien des haies : Globalement le nombre de haies gênant la circulation sur les trottoirs a diminué, il reste quelques cas :

-La haie devant le petit centre commercial route de Liers a été coupée ce qui n'améliore pas l'esthétique à l'entrée de notre village.

-Le long du centre de loisirs, route de Liers, la haie et les ronces qu'elle contient débordent sur le trottoir qui est déjà très étroit à cet endroit.

-Pour quelques pavillons en location, ni le propriétaire ni le locataire ne se sentent concernés. Il faudrait donc savoir et faire savoir qui a la charge de l'entretien des haies.

La fontaine : Elle a été à nouveau endommagée. Le Conseil des Sages suggère d'installer des arceaux de sécurité afin de la protéger.

Stationnement rue des Castors : De nombreuses voitures empruntent cette rue pour déposer et reprendre les enfants de l'école élémentaire. le stationnement anarchique, empêche parfois les riverains de sortir leurs voitures. Que faire ?

Fin de la séance à 17 h 30 .

Prochaine réunion du Conseil des Sages

- mardi 24 juin 2025 à 16 heures